

## REGLEMENT INTERIEUR

# Bienvenue au CINÉMA ALPA JOE

Afin que chaque séance se déroule au mieux, nous vous remercions de respecter les règles suivantes :

### VALIDITE DU BILLET DE CINEMA

- Seuls les spectateurs munis de billets valables (papier, sur GSM, tablette), mentionnant le film, la date, l'heure de la séance et la salle, ont accès à la salle de projection.
- Les billets ne seront plus délivrés trente minutes après le début de la séance.
- Les billets doivent être conservés jusqu'à la fin de la séance.
- Les billets achetés en prévente ne sont ni échangeables, ni remboursables une fois leur validité dépassée.

### TARIF DES PLACES

- Les détenteurs de billets aux tarifs réduits doivent présenter un justificatif avant d'accéder à la salle
- Les paiements en espèces se feront directement en caisse équipé d'un monnayeur
- Les billets de 100, 200 et 500 euros ne seront pas acceptés en caisse.
- Les chèques bancaires ne sont plus admis comme moyen de règlement.

### AGE DES SPECTATEURS

- Pour des raisons médicales (le volume sonore n'étant pas adapté aux plus petits), de sécurité et de confort commun, les enfants de moins de **2 ans**, ne peuvent accéder à notre salle.
- Au-delà de cet âge, ils doivent s'acquitter d'un droit de place.
- Les mineurs non accompagnés restent sous la responsabilité de leur tuteur légal.
- Certains films comportent une interdiction aux moins de 12, 16 ou 18 ans, même accompagnés. Un justificatif d'âge pourra être demandé en caisse et à l'entrée de la salle.

### SEANCES EN 3D

- Les lunettes 3D prêtées à l'entrée de la salle de cinéma sont fragiles et doivent être maniées avec le plus grand soin. Elles devront être rendues en bon état au personnel à la sortie de la séance.

### COMPORTEMENTS AU SEIN DU CINEMA

- Chaque spectateur doit adopter une attitude calme et respectueuse. Une tenue et un comportement corrects sont exigés dès l'entrée dans l'établissement.
- Au titre de la loi du 11 octobre 2010, l'accès au cinéma est interdit à toute personne munie d'une tenue dissimulant le visage.
- Toute personne en état d'ébriété manifeste ou ayant un comportement violent (physique ou verbal) ou sous l'influence de produits altérants son comportement sera refusé à l'entrée (art L.3441-1 du Code de la Santé Publique). Si elle se trouve déjà dans une salle, elle sera priée de quitter l'établissement sans pouvoir prétendre à un quelconque remboursement.
- Pour la sécurité de tous, le contenu des sacs pourra faire l'objet d'un contrôle par les agents de sécurité ou le personnel du cinéma. Les trottinettes, casques de moto, bouteilles en verre et autres objets encombrants ne sont pas acceptés en salle.
- Aucune nourriture chaude n'est autorisée à l'intérieur de la salle.
- Les animaux, à l'exception des chiens d'assistance, ne sont pas admis au sein de l'établissement.
- Le cinéma Alpa Joe n'est pas responsable des vols, pertes ou dégradations de vos objets personnels.
- Il est strictement interdit d'enregistrer tout ou partie d'un film et de prendre des photos en salle. Les actes de piraterie audiovisuelle sont passibles de poursuites judiciaires et feront l'objet d'une intervention de la police.
- L'usage de téléphones portables et de tablettes numériques est interdit dans la salle et pendant toute la durée de la séance.
- Il est interdit de fumer et de papoter dans l'ensemble de l'établissement.
- Le cinéma Alpa Joe est muni d'un système vidéo destiné à assurer la sécurité des biens et des personnes. Le cinéma Alpa Joe assure la gestion de ce dispositif conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Le cinéma Alpa Joe pourra mettre en jeu la responsabilité de toute personne lui ayant causé des dégradations et en demander la réparation.

**En cas de problème nuisant au bon déroulement de votre séance, n'hésitez pas à solliciter immédiatement le personnel du cinéma.**

Mamoudzou, le 21 janvier 2023